



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gare de triage de Somain

Question orale n° 1368

Texte de la question

M. Alain Bruneel appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur les projets de développement de la gare de triage de Somain.

Texte de la réponse

GARE DE TRIAGE DE SOMAIN

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel, pour exposer sa question, n° 1368, relative à la gare de triage de Somain.

M. Alain Bruneel. Ma question porte sur le triage de Somain, situé dans le Douaisis, au sujet duquel vous n'êtes pas le premier ministre à être interrogé. Alors que depuis plus de dix ans, nous sollicitons la visite d'un ministre sur le site, nous avons eu des courriers, des promesses, de belles déclarations, mais jamais d'actes concrets.

Promise à un avenir national, cette gare de triage comptait environ 600 salariés en 2006 ; ils ne sont plus qu'une poignée aujourd'hui. Pétitions, manifestations, réunions dans les différents ministères : j'ai partagé tous les combats des syndicats, des élus de tous bords et des citoyens pour sauver et développer le site. J'ai été reçu par votre cabinet il y a quelques mois, pour lui présenter les projets de redynamisation et les promesses d'atouts de ce triage. J'ai aussi rencontré plusieurs fois l'alliance 4F, « Fret Ferroviaire Français du Futur », qui m'indique que Somain n'est pas prioritaire dans l'immédiat, malgré des perspectives intéressantes.

Situé sur un territoire fortement industrialisé, avec trois constructeurs automobiles, Somain est le dernier triage du Nord relié au réseau. Le canal Seine-Nord offre de grandes potentialités, ainsi que la proximité de la dernière entreprise de fabrication de wagons de fret. J'ajoute aussi la possibilité de faire de cette gare de triage un point de ravitaillement en hydrogène, puisque le territoire travaille sur le sujet. Ce qu'il manque à notre avis, c'est la volonté politique du Gouvernement de ranger Somain parmi ses priorités.

Le but aujourd'hui n'est pas de refaire l'histoire. Ce n'est pas non plus de vous entendre sur la stratégie nationale du fret, qui devait être présentée bientôt au Parlement. J'attends aujourd'hui du concret et du local : à l'heure où notre assemblée débat de la question environnementale sans un mot sur le fret, Somain et son triage vont-ils enfin être considérés comme une priorité par le Gouvernement, et si oui, comment ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

M. Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des transports. Monsieur le député, merci pour votre question, qui m'oblige quand même à revenir sur la stratégie nationale du fret ferroviaire, avec l'objectif de doublement de sa part modale. Non seulement, en effet, celle-ci est faible en France par rapport à la moyenne

européenne, mais cette moyenne européenne est elle-même trop faible par rapport à ce qu'elle devrait être.

Le fret est donc une priorité tant pour le gouvernement français que pour l'Union européenne. C'est ainsi que depuis l'année dernière, nous avons engagé des actions très structurantes. La loi de finances pour 2021 a notamment permis d'acter un soutien de 170 millions d'euros au fret ferroviaire, à quoi s'ajoute le volet spécifique au fret dans le plan de relance, avec un programme d'investissements de plus d'1 milliard d'euros, qui devrait être cofinancé par l'Europe et les collectivités territoriales. Cela permettra notamment de créer trois nouvelles autoroutes ferroviaires, entre Calais et Sète, Perpignan et Rungis, et sur la façade ouest, entre le nord-ouest et Bayonne.

À plus long terme, le Gouvernement s'engage dans une stratégie qui vise à développer le fret ferroviaire : c'est la stratégie nationale qui sera présentée au Parlement d'ici à l'été, sous la forme d'un programme d'action global s'appuyant sur tous les leviers de développement possibles.

Concernant plus spécifiquement la gare de Somain, au sujet de laquelle je vous sais particulièrement mobilisé, ce site assure deux fonctions essentielles : d'une part, le tri des wagons et la formation de trains pour le transport par wagon isolé ; d'autre part, des opérations de relais de machines et de conducteurs, dans le cadre de la gestion des circulations.

Les services de wagon isolé ont été identifiés comme un enjeu essentiel et stratégique pour l'attractivité du fret ferroviaire. Les 170 millions d'euros que j'évoquais permettront d'en assurer la subvention d'exploitation, message que j'ai relayé auprès du Conseil européen la semaine dernière, puisque les autres opérateurs européens sont confrontés à la même problématique.

En ce qui concerne les infrastructures, un plan d'action de remise en état et de maintenance des voies de service du site de Somain nécessaires aux opérations des trains a déjà été établi pour la période 2018-2022. Des investissements d'un montant d'1,7 million d'euros ont ainsi déjà été réalisés par SNCF Réseau entre 2018 et 2020, et ils seront poursuivis dans les prochaines années, avec la contribution de l'État, dans le cadre du plan de relance.

La stratégie nationale pour le fret ferroviaire intégrera pleinement ces enjeux et les potentialités de développement de cette gare identifiées par la profession, en particulier par l'alliance 4F, qui fédère les opérateurs de fret ferroviaire. Soyez donc assuré, monsieur le député, que le Gouvernement sera au rendez-vous de l'histoire du fret ferroviaire et à vos côtés pour l'avenir de la gare de Somain.

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel.

M. Alain Bruneel. Monsieur le ministre, je vous ai bien entendu et j'ai peut-être exagéré mes propos, mais ce discours, je l'entends depuis plus de dix ans, sans jamais en voir la matérialisation concrète.

M. Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué. Vous exagérez !

M. Alain Bruneel. Loin de moi l'idée de mettre en doute votre parole, mais cette gare de triage souffre. Son dernier client est l'entreprise Roquette et, si celle-ci décide de quitter le triage, la gare mourra. Le wagon isolé a été la force de la gare de Somain, et je vous invite officiellement, monsieur le ministre, à venir à Somain, pour en discuter avec les élus et les syndicats de cheminots.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1368

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#)

Réponse publiée le : 7 avril 2021, page 3621

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 mars 2021](#)